

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 23 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 12 MAI 2016

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, JOLY Lionel, MAIRE Corinne, THIEVENT Claudine

Absents excusés : CHARLES Valérie, FORESTIER Arnaud

Secrétaire de séance : JOLY Lionel

Les comptes rendus des 2 séances précédentes sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Étude de devis
- 2) SIDEC : Étude de faisabilité pour l'extension en Chaux
- 3) Achat de terrains
- 4) SIVOS : modification des statuts
- 5) Cartes Avantages Jeunes
- 6) Rapport annuel du SICTOM 2015
- 7) Commission Intercommunale Haute Définition
- 8) Questions diverses

COURRIER : Reçu de Mme PIDOUX Jeannine qui remercie le conseil pour les travaux de rénovation effectués dans son appartement.

1) Étude de devis

Après études des devis, le conseil **décide à l'unanimité de mettre des caniveaux le long du chemin du Crêt avec élargissement de la chaussée en bi-couches. L'entreprise retenue est la SARL BENOIT T.P. pour un montant de 4 219,20 € TTC.**

Le conseil décide également de réaliser un bi-couches sur le chemin du Belvédère. **L'entreprise retenue à l'unanimité, après études des différents devis est la SARL MONTHOLIER TP pour un montant de 5 430 € TTC.**

Le Maire présente un devis de l'entreprise DUCHEMIN Frères d'un montant de 1 116 € TTC pour la fixation des lettres « PUPILLIN » sur le talus à l'entrée du village. Le conseil décide de demander d'autres devis ou de faire réaliser les travaux par l'employé communal, en achetant le matériel nécessaire.

2) SIDEC : Étude de faisabilité pour l'extension en Chaux

Le conseil, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité de réaliser une étude de faisabilité pour la viabilisation des parcelles en Chaux.** Le coût de l'opération comprenant un lever topographique, la faisabilité technique de l'extension du réseau d'eaux usées, des réseaux humides de la voirie et d'une réunion de présentation est estimé à 1 561 €. Cette étude sera réalisée par le SIDEC du Jura.

3) Achat de terrains

Suite à une demande d'un particulier qui souhaiterait vendre à la commune une parcelle de bois et une parcelle de pré, le conseil décide de demander des estimations de ces terrains avant de faire une proposition.

4) SIVOS : modification des statuts

Lors du comité syndical du 31 mars 2016, le SIVOS a décidé d'engager une procédure de modification de ses statuts afin de prendre en compte la participation à l'OGEC Saint Just par les communes adhérentes, pour ses dépenses de fonctionnement, à hauteur de 100 % au prorata du nombre d'élèves par commune inscrits à la rentrée de septembre de l'année N-1, pour les dépenses suivantes :

- fournitures scolaires,
- participation aux classes de découvertes,
- fêtes de fin d'année,
- participation obligatoire (art. R 442.44 du Code de l'Éducation) à l'OGEC St Just pour les enfants de plus de 6 ans scolarisés en primaire à l'école Saint Just.

Le conseil accepte à l'unanimité cette modification de statuts du SIVOS et décide d'annuler la délibération N°130402.7 du conseil municipal du 2 avril 2013 qui fixait la participation directe de la commune à l'école Saint Just.

Le Maire informe les conseillers que conformément à la délibération N° 110124.6 du 24 janvier 2011, une somme de 72 € sera versée à une collégienne ayant participé à un voyage scolaire à Berlin du 3 au 8 avril 2016.

5) Cartes Avantages Jeunes

Sur proposition de la commission affaires sociales, le conseil municipal **décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes pour l'année scolaire 2016-2017 aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2010.**

Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie **avant le 15 juin 2016.**

6) Rapport annuel du SICTOM 2015

Il est présenté par Mickaël CRINQUAND et adopté à l'unanimité des membres présents.

Il est consultable en mairie.

7) Commission Intercommunale Haute Définition

La Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages, Pays de Louis Pasteur a décidé de mettre en place un groupe de travail NTIC (Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication) pour traiter notamment de la thématique « HautDébit ». **Le conseil après en avoir délibéré nomme à l'unanimité, Lionel JOLY, membre de cette commission de travail.**

Dans le cadre des mesures zones blanches, un technicien a été mandaté par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) pour faire des mesures de qualité du réseau téléphonique au sein de la commune le 29 avril dernier. **Il en ressort que la couverture est parfaite pour les opérateurs Bouygues Telecom, Orange et SFR et acceptable pour Free dans les 5 lieux du village mesurés.**

8) Questions diverses

1^{er} mai :

Le conseil **déplore les dégradations** survenues sur du matériel privé pour le 1^{er} mai (boîte aux lettres cassée, contenant du courrier souillé et mouillé) et rappelle qu'il est interdit de pénétrer sur les propriétés privées.

INFORMATIONS

* Une lettre recommandée avec accusé de réception de la Préfecture a été reçue ce jour en mairie, notifiant l'arrêté fixant le projet de périmètre de la future communauté de communes. La commune a 75 jours pour se prononcer sur ce projet de périmètre mais doit aussi fixer le nom et le siège du nouvel établissement public. Le conseil délibérera prochainement.

* Suite au versement d'une subvention à l'Association **Pic et Perches** (décision du conseil municipal du 25 février 2014), **Monsieur Benoît GROSJEAN, président de l'association mettra gratuitement en place une action de découverte de la grimpe dans les arbres aux Pupillanais le samedi 2 juillet 2016.**

**Cette séance d'initiation se fera en forêt de Pupillin, vers la cabane de chasse, près du hêtre président de 11 h à 17h.
Des baptêmes d'arbrozenteur d'une heure environ seront proposés.**

Il convient de s'inscrire (choisir un créneau entre 11h et 17h au 06 70 89 20 47 ou par mail à l'adresse suivante : picetperches@free.fr

Ateliers accessibles aux personnes en situation de handicap (à préciser lors de l'inscription).

* Une pétition concernant les nuisances causées par le trafic routier sur la RN 83 est proposée avec le lien Internet suivant :

https://www.change.org/p/monsieur-le-maire-d-arbois-stop-au-traffic-routier-international-incessant-sur-la-n83-dans-le-jura?recruiter=374281120&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink?recruiter=374281120&utm_source=petition_show&utm_medium=copylink

* **Journée de solidarité :**

Une vingtaine d'habitants s'est mobilisée pour cette journée de nettoyage de printemps. Tous ont œuvré pour rendre la commune plus agréable à vivre alors que certains prennent encore les bords de route, les chemins de randonnées ou le Belvédère pour des décharges.

50 kgs de déchets ont pu être ramassés et triés, entretien des jardinières, rebouchage des trous et travaux divers, un bel exemple de mobilisation pour la préservation de l'environnement de notre prestigieux village. Rien ne sert de râler, il faut jouer du Balai !

Merci à tous et à l'année prochaine.

* Des **aides financières pour l'amélioration de l'habitat** sont proposées par jura habitat : Maison de l'Habitat - 32, rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 86 19 10.

*** Fleurissement :** Le conseil municipal fixe les dates des plantations des fleurs au **jeudi 19 mai et vendredi 20 mai à partir de 13h30 au hangar communal.**

Merci d'avance à tous les bénévoles de consacrer ces 2 après-midi ou même une seule, à l'embellissement de notre village.

*** L'ASCP organise pour la 2ème année consécutive les Plouss' ARTS : Fête de l'Art le dimanche 26 juin 2016.**

Des affiches sous deux formats différents sont disponibles en mairie pour les commerces et les gîtes. Merci à tous d'en faire une large diffusion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le maire

Le secrétaire de séance

Christian JAQUIER

Lionel JOLY